



Bien des travailleurs et des ménages ont des soucis pour garder leur budget en équilibre et contrôler leurs dépenses.

Le Département des Affaires sociales de la Province et le GILS, Centre de référence en province de Liège ont décidé de s'associer pour l'édition de ce feuillet qui se veut un outil de prévention des difficultés financières.

Vous y trouverez des conseils pour faire face de façon adéquate à des problèmes d'argent, passagers ou récurrents, ou simplement faire des choix en toute lucidité.

Nous espérons que ces informations pourront vous être utiles et vous aider à rester maître de votre budget.

Jean-Louis Daerden
Président du GILS

Ann Chevalier
Députée provinciale en
charge des Affaires sociales

Adresses utiles :

Pour plus d'informations, conseils ou grille budgétaire, [site web](#) du



www.cdr-gils.be

Pour connaître l'adresse du service de médiation de dettes le plus proche :

N° vert de la Région wallonne
0800-11 901

Fins de mois difficiles ?





Le compte est bon ?

Si, en ces temps de crise, vos fins de mois sont difficiles, le bon réflexe s'appelle : **budget**.

Une feuille de papier, un bic et vous ferez facilement le **point sur votre situation financière**.

Mettre les chiffres à plat vous permet de faire le point d'une façon tout à fait **objective**.

Les revenus d'un côté, les dépenses de l'autre : du loyer à l'assurance auto, sans oublier les impôts, l'abonnement de foot ou le coiffeur...

Avec la grille budgétaire téléchargeable gratuitement sur www.cdr-gils.be, faire votre budget ne vous prendra que peu de temps... pour envisager l'avenir d'une façon saine et sereine !

L'heure du bilan

Revenus – Dépenses = ?

3 cas de figure...

- **Le résultat est positif** ? Pas de soucis ! Epargner le montant restant est sans doute une excellente idée !
- **Tout juste en équilibre** ? Votre situation est fragile, vous êtes à la merci du moindre imprévu. N'y aurait-il pas moyen de revoir certains postes ?
- **Le résultat est négatif** ? Votre budget demande à être rééquilibré. Vos revenus ne peuvent-ils être augmentés ? Certaines dépenses peuvent-elles être réduites ?

Un crédit : la solution ?

Quand les fins de mois sont difficiles, un emprunt ou une ouverture de crédit sont très tentants pour se faire plaisir ou régler quelques factures en retard.

Mais s'il est déjà dur de nouer les deux bouts, pensez qu'un crédit constituerait une **charge mensuelle de plus**. Une charge qui persisterait pendant de longs mois... voire de longues années.

Une carte de crédit améliorerait certes votre pouvoir d'achat... mais d'une façon **éphémère**. Et grand est le risque de tomber ensuite dans une spirale d'endettement, voire dans le surendettement.

Regroupement de crédits : une fausse bonne idée

Vous avez déjà plusieurs crédits ? Vous envisagez le regroupement de ceux-ci ? Attention, ces regroupements de crédits sont d'abord à l'**avantage des sociétés qui vous les proposent**. Certes, la mensualité diminue. Mais les intérêts à payer augmentent et la durée de remboursement, elle, va nettement s'allonger.

EXEMPLE

AVANT, je payais 815€/mois pour l'ensemble de mes mensualités. Le montant total de mes crédits s'élevait à 24.730 €.

APRES regroupement, pour un montant emprunté de 25.000 €, je rembourse 457,17€ par mois.

MAIS je paierai finalement 38.402 €, soit **35 % en plus** et la durée aura presque triplé (84 mois au lieu de 30).



Conseils

- 1** En diverses circonstances (changements de situation familiale, achats en perspective...), prenez le temps de **faire votre budget**. Vous y verrez clair et envisagerez vos dépenses objectivement.
- 2** Constituer un « **bas de laine** » vous permettra de faire face aux imprévus et grosses factures.
- 3** La publicité est une grande séductrice, alors ne la laissez pas vous pousser à **acheter inutile**.
- 4** « Vouloir tout, tout de suite » amène parfois de mauvaises surprises. **Réfléchissez avant** d'acheter à crédit cet écran plat qui vous tente tant.
- 5** **Ne signez pas de contrat sur un coup de tête**. C'est une décision importante, mûrissez-la.
- 6** Les cartes de crédit des grandes surfaces ou des sociétés de vente à distance sont très coûteuses. **Informez-vous, comparez et... soyez gagnants !**
- 7** Trop de crédits ? **Le regroupement est rarement la solution**. Vous payerez plus cher et plus longtemps. Faites le calcul !
- 8** **Vous perdez pied** ? Des professionnels sont formés pour vous aider face à ces situations. N'hésitez pas à pousser la porte du CPAS ou d'un Service de Médiation de Dettes.